

# *futuribles*

---

## INTERNATIONAL

---

29 avril 2021

## **LES TRAGÉDIES MALIENNES**

### **QUELLES PERSPECTIVES DE STABILISATION POLITIQUE AU MALI ?**

*Mohamed Amara\**

*\*Sociologue, Université des lettres et des sciences humaines de Bamako ;  
Centre Max Weber, université Lyon 2 ;  
auteur de Marchands d'angoisse. Le Mali tel qu'il est,  
tel qu'il pourrait être (Brinon-sur-Sauldre : Grandvaux, 2019).*



*futuribles*  
INTERNATIONAL

Centre de réflexion prospective  
47, rue de Babylone, 75007 Paris, France  
Tél. + 33 (0)1 53 63 37 70 • Fax + 33 (0)1 42 22 65 54  
ahouguenague@futuribles.com • www.futuribles.com

**A**u Mali, depuis 60 ans, se jouent des « tragédies » qui mettent à l'épreuve les systèmes démocratiques. Les différents régimes politiques en ont payé les frais. Le régime de Modibo Keïta, artisan de l'indépendance du Mali, comme ceux de ses successeurs, a tourné en tragédie. Ici, la notion de tragédie se traduit par l'idée que le système politique a été abandonné par les différents exécutifs : conflits de normes, corruption, crise de citoyenneté, déficit d'infrastructures, insécurité, problèmes de compétitivité économique, manque d'inventivité dans la gouvernance, création d'emplois insuffisante... La gouvernance malienne est au fil de l'eau, et l'histoire politique du Mali nous renseigne qu'au sortir de chaque crise (sociale ou postélectorale), le chef de l'État est rejeté par une partie de la population, laquelle l'a pourtant conduit au pouvoir. C'est une des tendances lourdes des sociétés malienne et africaines. La chute des exécutifs ressemble à ces malédictions décrites par le célèbre écrivain malien, Moussa Konaté <sup>1</sup>. Malédictions qui empêchent le continent d'être maître de sa destinée. Le mauvais sort s'acharne sur les différents régimes. Les responsabilités sont partagées, car les croyances locales se mêlent aux faits, et la citoyenneté reste à bâtir collectivement pour faire œuvre commune. Entre les années 1990 et 2010, le Mali fait illusion en s'érigeant comme un modèle de démocratie dans l'espace CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), alors qu'il est soumis à une altération généralisée.

Dans ce contexte, comment stabiliser le Mali ? Le peut-on ? Répondre à ces questions, c'est d'abord identifier les différents éléments contextuels et structurels qui nourrissent les différentes tragédies du Mali dans sa trajectoire de jeune nation indépendante où les problèmes de développement demeurent. Les crises se superposent. Entre l'insécurité et le manque de vision politique, il est à se demander à quoi le pays, dont plus de la moitié de la population est jeune, va ressembler dans les 50 années à venir ? Afin de le comprendre, il est essentiel de faire une rétrospective sur le pays, des indépendances à nos jours, ce qui donnerait à voir et à comprendre l'histoire sociopolitique du Mali, préambule nécessaire à son appréhension. Grâce à cette analyse, un certain nombre de clefs de lecture seront à disposition. ■

## Rétrospective

### Fabrique timide de l'État malien

Dans un contexte de mouvement de décolonisation et d'indépendance des populations africaines et asiatiques (Indochine, Algérie...), le 23 juin 1959, le gouvernement du Premier ministre français, Michel Debré, à l'ère du général de Gaulle, adopte la loi-cadre Defferre qui vise à amorcer la décolonisation et l'émancipation des peuples colonisés. Dans ce cadre, des négociations sont ouvertes à l'hôtel Matignon (18 janvier 1960) et aboutissent à la signature des accords sur l'indépendance de la fédération du Mali le 4 avril 1960.

Modibo Keïta du Soudan (actuel Mali), Léopold Sédar Senghor du Sénégal, Maurice Yaméogo de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) et Hubert Maga du Dahomey (actuel Bénin) obtiennent l'indépendance de leur pays et projettent de créer une fédération. Mais le Béninois et le Voltaïque se désistent de ce projet et proclament l'indépendance distincte de leur pays. Finalement, le 20 juin 1960, la fédération du Mali est créée uniquement entre le Sénégal et le Soudan. Mais cette fédération éclate deux mois plus tard, en raison des difficultés des deux hommes à harmoniser leur vision politique. Au même moment, Léopold Sédar Senghor devient le premier président du Sénégal. À son tour, Modibo Keïta proclame l'indépendance du

1. KONATÉ MOUSSA, *La Malédiction du Lamantin. Enquête sur les rives du fleuve Niger*, Paris : Points Seuil (Policier), 2010.

Mali le 22 septembre 1960. Il devient le premier président du Mali indépendant. En lieu et place des projets panafricanistes, théorisés et incarnés par l'US-RDA <sup>2</sup>, l'Afrique occidentale française glisse vers un morcellement en plusieurs États. C'est **la première tragédie** dans la construction timide de l'État malien et, par extension, des États africains.

Elle correspond à l'abandon généralisé des systèmes politiques par les différents exécutifs et à l'issue fatale qui en découle : construction timide d'un régime démocratique légitime incarnant le respect du bien collectif, incapacité à bâtir une classe politique représentative et transparente. Ces éléments sont les ingrédients de la déstabilisation du régime. Ils traduisent aussi l'idée d'un pays en conflictualité permanente entre la conception républicaine de l'État et son acceptation politique et citoyenne.

Pour y faire face, Modibo Keïta fait le choix du socialisme. C'est à la fois une rupture avec le modèle de gouvernance colonial, et une politique d'appropriation de retour à un mode de vie collectiviste paysan que le régime de Modibo Keïta va mobiliser pour nourrir la foi patriotique des Maliens. Par une politique d'industrialisation, il jette les bases d'une économie indépendante avec la création d'entreprises d'État : Air Mali <sup>3</sup>, franc malien <sup>4</sup>, OCINAM <sup>5</sup>, Somiex <sup>6</sup>, Sonatam <sup>7</sup>... Dans cette perspective, tout ce qui vient des puissances occidentales est presque interdit. Seules les références aux pays dits « socialistes » (Chine, URSS...) sont acceptées. Le régime de Modibo Keïta se consacre à la

formation de nouveaux citoyens maliens, des « soldats citoyens », par l'éducation civique et physique.

Artisan de la 1<sup>re</sup> République, Modibo Keïta va aussi s'appuyer sur la culture, au sens de valeurs, de références intellectuelles et artistiques communes, comme l'ingrédient par excellence, pour écrire un récit national : monuments, symboles, référentiels socio-culturels... Valoriser tout ce qui fait le Mali pour que tous les Maliens se reconnaissent et s'acceptent entre eux. Dans le cadre de sa politique culturelle, sont créés l'Ensemble instrumental national, la Librairie populaire de la jeunesse <sup>8</sup>, etc. La culture est pensée comme ciment du vivre ensemble, mais aussi comme moyen d'influence et arme de pouvoir. C'était un pan républicain de la vision politique de Modibo Keïta pour renforcer l'unité nationale.

Cependant, de 1963 à 1964, le Mali indépendant fait face à sa première rébellion dans la région de Kidal, point de départ d'une crise de confiance entre le pouvoir central et une partie de cette population. La société malienne se militarise. Un an après le lancement de sa politique de Révolution active (août 1967), Modibo Keïta est renversé le 19 novembre 1968 par un coup d'État militaire, conduit par le lieutenant Moussa Traoré, auteur du premier *putsch* militaire au sein CMLN (Comité militaire de libération). C'est **la deuxième tragédie du Mali**. Les politiques de développement économique, social et culturel de l'US-RDA font désormais place au règne de l'ordre en kaki. Ce

2. L'Union soudanaise-Rassemblement démocratique africain (US-RDA) est un parti politique créé par les intellectuels ouest africains, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, pour œuvrer à l'unité africaine et à l'amélioration des conditions de vie des populations africaines.

3. La compagnie aérienne nationale, connue sous le nom d'Air Mali ou société nationale Air Mali, a été créée le 27 octobre 1960.

4. Le franc malien est créé le 1<sup>er</sup> juillet 1962 et remplace le franc CFA. Mais, il sera remplacé en 1984 par le franc CFA.

5. L'OCINAM, Office cinématographique national du Mali, est créé en 1962 pour produire et exploiter des films maliens.

6. La Société malienne d'importation et d'exportation, Somiex, est née en octobre 1960 pour l'achat et la distribution des produits de première nécessité : sucre, farine, riz...

7. La Société nationale des tabacs et allumettes du Mali voit le jour en 1965 dans le cadre de la coopération sino-malienne, elle a été privatisée en 2002.

8. La Librairie populaire de la jeunesse a été inaugurée à Bamako le 17 octobre 1961. Elle devient en 1962 Librairie populaire du Mali.

*putsch* militaire met fin au projet socialiste de la I<sup>re</sup> République pour faire place à celui de la II<sup>e</sup> République. Ce *putsch* marque aussi l'émergence de l'ordre en kaki, avec trois coups d'État à venir, ainsi que le retour de l'ancienne puissance coloniale, la France. Une émergence sans doute due aux différents intérêts internationaux et locaux autour de la gestion des richesses et du pouvoir : foncier, minerais...

## **Désir étouffé de liberté pour la jeunesse**

Le lieutenant Moussa Traoré opte pour un pouvoir tourné vers la France. Face au désir de liberté et d'émancipation de la jeunesse enclenché par le régime de Modibo Keita, le pouvoir militaire de Moussa Traoré met fin aux organisations de jeunes et leur interdit de parler de politique. Désormais, il faut militer à l'UDPM (Union démocratique du peuple Malien)<sup>9</sup>, le parti unique de la II<sup>e</sup> République. Mais très vite, les attentes des Maliens en termes de justice, de démocratie et de libertés sont déçues. Face aux privations de liberté, dès 1969, les étudiants de l'École normale supérieure s'organisent au sein de l'ADEEN Sup (Association des élèves et étudiants de l'École normale supérieure) et engagent une grève, violemment réprimée par le régime militaire. Le contexte de rébellion des années 1990 et les mobilisations politico-sociales fragilisent le régime de Moussa Traoré.

Suite aux manifestations populaires contre le régime de Moussa Traoré réprimées dans le sang, le colonel Amadou Toumani Touré, alias ATT, renverse le régime par un coup d'État militaire, en mars 1991. C'est **la troisième tragédie malienne**, même si les Maliens reconnaissent à ATT de les avoir délivrés des dérives autoritaires du pouvoir de Moussa Traoré. Auteur du deuxième coup d'État militaire, ATT prend la tête du CTSP (Comité de transition pour le salut du Peuple) pour assurer le rôle de chef de l'État pendant la transition démocratique (mars 1991-avril 1992). Il organise la conférence nationale qui

donne naissance à la Constitution de 1992. C'est le début de la III<sup>e</sup> République. Suite à l'élection présidentielle de 1992, ATT remet le pouvoir au nouveau président démocratiquement élu, Alpha Oumar Konaré, sous les couleurs de l'Adema-PASJ (Alliance pour la démocratie au Mali-Parti africain pour la solidarité et la justice). Il a été élu au second tour, avec 69,01 % des voix, face à Tiéoulé Mamadou Konaté (31 %) de l'US-RDA.

L'élection d'Alpha Oumar Konaré à la présidence du Mali constitue un retour aux orientations politiques de Modibo Keita, entre paternalisme et socialisme. Désormais, les rapports de force penchent du côté d'une gouvernance pluraliste, et modestement démocratique.

## **La culture, une arme pour construire l'unité nationale**

Le président Alpha Oumar Konaré ouvre les sentiers de la démocratie : multipartisme, libéralisation de l'économie, liberté d'expression, pluralisme, suffrage universel, revalorisation salariale... Il tente aussi de réformer le Mali avec un processus de décentralisation. Artisan de la paix, il met fin à la rébellion touareg (1990-1996), symbolisée par la cérémonie de la flamme de la paix à Tombouctou le 27 mars 1996, précédée par les accords de Tamanrasset (6 janvier 1991) et le Pacte national (11 avril 1992). La continuité du pouvoir prend tout son sens, quelles que soient les turpitudes politiques.

Pour asseoir son pouvoir, Alpha Oumar Konaré remet la culture au cœur de sa gouvernance comme un moyen d'influence et une arme pour construire l'unité nationale. La biennale internationale des Rencontres africaines de la photographie, la Statue de la maternité, ou l'Obélisque des idéogrammes donnent à voir et à comprendre la place de la culture dans la fabrique d'une nation. Alpha Oumar Konaré fait partie des rares présidents africains, et premier président du Mali démocratique, à décliner, en juillet 1995, l'invitation du président français, Jacques Chirac, à le rejoindre à Dakar lors de sa première visite

9. Créée en mars 1979.

présidentielle en Afrique de l'Ouest. Il avait le sentiment d'être convoqué par un ministre des Colonies en tournée d'inspection.

À la fin de son deuxième et dernier mandat, Alpha Oumar Konaré organise une élection présidentielle qui porte au pouvoir ATT en 2002, cette fois-ci par les urnes. En tant que candidat indépendant, ATT a été élu au second tour avec 65,01 % des voix, face à Soumaïla Cissé, 34,99 % des voix.

## **Le putsch militaire, une malédiction qui hante le Mali**

Durant son mandat (2002-2012), ATT a essayé de parfaire l'œuvre d'Alpha Oumar Konaré. Mais il sera finalement tourné vers les réformes sociales (assurance maladie obligatoire, Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes, etc.). Après sa mort, le 10 novembre 2020, à l'âge de 72 ans, les Maliens lui sont reconnaissants d'avoir été un soldat de la démocratie, car il a chassé Moussa Traoré du pouvoir le 26 mars 1991 pour contrecarrer la dérive mortifère de son régime. Il trace ainsi les lignes d'un consensus démocratique. ATT est aussi le deuxième président malien à refuser, en 2008, de signer l'accord sur « l'immigration concertée », proposé par le gouvernement de François Fillon sous la présidence de Nicolas Sarkozy. Cet accord consistait à rapatrier les Maliens sans papiers au pays. Le refus d'ATT de cautionner ces expulsions lui a évité deux écueils politique et économique. D'abord, par ce refus, son pouvoir a échappé à une possible explosion sociale. Ensuite, les quatre millions de Maliens (chiffres de 2008) établis en France contribuent annuellement pour environ 120 milliards de francs FCA (183 millions d'euros) à l'économie malienne, dont le pouvoir d'ATT ne voulait pas se priver.

Mais très vite, le contexte géopolitique du Sahel (intervention militaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord [OTAN] en Libye en 2011, narcoterrorisme...), ainsi que la recrudescence de la rébellion touareg en 2012, vont avoir raison de son pouvoir à

cause des fragiles soubassements du système politique. Ni le gouvernement ni l'Assemblée nationale ne prennent d'initiatives qui peuvent conjurer le mal, celui du narco-terrorisme. En mars 2012, au cours d'une mutinerie, le capitaine Amadou Haya Sanogo du CNRDRE (Comité national pour le redressement de la démocratie et la restauration de l'État) renverse ATT à deux mois de la fin de son deuxième et dernier mandat. C'est **la quatrième tragédie.**

Le *putsch* est devenu une malédiction qui hante le Mali à cause de la vulnérabilité des institutions. Les mutins reprochaient au président d'être incapable de gérer la crise du Nord. Amadou Haya Sanogo, auteur de ce troisième *putsch* militaire au nom du CNRDRE, devient le chef de l'État du 22 mars au 12 avril 2012. Le 8 avril 2012, sous la pression de la communauté internationale, ATT accepte de démissionner de ses fonctions présidentielles. Du 12 avril 2012 au 4 septembre 2013, le président de l'Assemblée nationale, Dioncounda Traoré, devient le président du Mali par intérim, ainsi que le prévoyait la Constitution malienne.

## **Les populations, premières victimes d'un cycle de vendetta**

Sur demande du président intérimaire malien Dioncounda Traoré et sur la base de la résolution 2085 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) autorisant le déploiement d'une force internationale au Mali, la France entre en guerre dans le pays le 11 janvier 2013 (opération Serval) pour stopper l'avancée des narcoterroristes à Konna<sup>10</sup>. L'objectif de Serval était de mettre en application la résolution 2085 du Conseil de sécurité de l'ONU qui a permis la création de la MISMA (Mission internationale de soutien au Mali), sous conduite africaine. Le 25 avril 2013, par la résolution 2100 du Conseil de sécurité, la MISMA évolue vers la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations

10. La ville de Konna est située à 65 kilomètres de Mopti, cinquième région administrative du Mali.

## LES GROUPES D'AUTODÉFENSE

Aujourd'hui, la région de Mopti est devenue un foyer d'insécurité à cause des conflits entre les communautés sédentaire (dogon) et nomade (peule). Rappelons que ce n'est pas l'ensemble des communautés peule et dogon qui s'opposent. C'est une infime partie instrumentalisée par les groupes narcoterroristes. Toujours est-il que les groupes d'autodéfense, comme Dan Na Ambassagou, sont en général constitués sur fond de considérations communautaires et sur la base de la résurgence des conflits fonciers. Ils sont aussi parfois instrumentalisés par les gouvernants. Tirillés entre la volonté de quelques-uns d'imposer un monde à leur image ; un monde totalitaire et uniforme <sup>1</sup> qui pousse sur les dissensions et les fragilités des pays. Ces conflits sont exacerbés par les instabilités politiques, liées en grande partie à la corruption et à la mal-gouvernance. Un des effets immédiats de ces conflits, comme celui entre une partie des Dogon et une partie des Peuls, c'est le processus de précarisation, c'est-à-dire le risque de dégradation sociale qu'encourt un individu ou un groupe, en l'absence d'instances de régulation pour faire le tampon entre les belligérants. L'institution étatique, censée jouer ce rôle, est quasi absente. ■

1. AMARA Mohamed, *Marchands d'angoisse. Le Mali tel qu'il est, tel qu'il pourrait être*, Brinon-sur-Sauldre : Grandvaux, 2019.

unies pour la stabilisation au Mali). Opération de maintien de la paix, la MINUSMA appuie le processus politique avec un certain nombre de tâches d'ordre sécuritaire.

Quant à l'opération Serval, elle sera remplacée par l'opération Barkhane à la veille du 14 juillet 2014, dont l'objectif est de lutter contre le terrorisme en partenariat avec les forces armées des cinq pays du Sahel : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad. Par la suite, en février 2014, ces cinq pays forment la force conjointe du G5 Sahel, prise dans une spirale de conflits sans fin : conflits intercommunautaires parfois instrumentalisés par les gouvernants, confusion des modèles éducatifs (entre le judéo-chrétien et l'arabo musulman), errance de la jeunesse, rôle confus de certaines organisations non gouvernementales (ONG), conflit de pouvoir, crise migratoire... Cette spirale de conflictualité illustre bien l'inefficacité du G5 Sahel dans le contre-terrorisme et son incapacité à réduire l'inégal accès à la santé, à la justice ou à l'éducation.

Quant à Barkhane, elle mobilise aujourd'hui 5 100 soldats et doit être soulagée par la *task*

*force* Takuba qui regrouperait 500 forces spéciales européennes pour « conseiller, assister et accompagner au combat » les forces armées de la région dans la lutte contre les narcoterroristes dans la zone des trois frontières : Burkina Faso, Mali et Niger.

C'est dans ce contexte que Dioncounda Traoré et son gouvernement organisent l'élection présidentielle de 2013 qui porte au pouvoir Ibrahim Boubacar Keïta, IBK. Il gagne l'élection présidentielle au second tour avec 77,61 % des voix face à son *challenger*, Soumaïla Cissé (22,39 %). IBK, perçu par les Maliens comme l'homme capable de changer le Mali et de le sortir des griffes du narcoterrorisme, est investi président de la République le 4 septembre 2013. Son premier quinquennat (2013-2018) est marqué par la dégradation sécuritaire et l'instrumentalisation politique des groupes d'autodéfense locaux comme Dan Na Ambassagou <sup>11</sup>, entraînant un cycle de vendetta dont les populations sont les premières victimes.

IBK va faire face au pullulement des narcoterroristes : GSIM (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans) <sup>12</sup>, EIGS (État

11. Groupe d'autodéfense dogon créé en 2016, il signifie « les chasseurs qui se confient à Dieu », en dogon.

12. Affilié à AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique), le GSIM a été créé en mars 2017 par le Malien Iyad Ag Ghali, dont l'associé est Amadou Koufa de la *katiba* du Macina. D'idéologie salafiste, le GSIM a pour objectif de mettre en place un califat régi par la *charia*.

islamique dans le Grand Sahara)<sup>13</sup>, à l'origine des enlèvements d'Occidentaux ou de politiques. Dissimulés dans une partie de la population locale, les narcoterroristes opèrent par attentats, posent des bombes artisanales contre les forces armées maliennes et leurs partenaires. Les narcoterroristes<sup>14</sup> imposent leur loi aux populations : prélèvement de taxe, *omerta*, élimination d'opposants à leur pensée unique... L'EIGS et le GSIM s'affrontent régulièrement pour le contrôle des routes de la drogue, leurs zones d'influence, et pour renforcer leur position au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

### **L'homme malade du Sahel**

Bien qu'un Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger, ait été signé en juin 2015, à Bamako, entre la République du Mali et les différents mouvements armés : CMA (Coordination des mouvements de l'Azawad), CMFR (Coordination des mouvements et forces de résistance), GATIA (Groupe d'autodéfense touareg Imghad et alliés), le pouvoir a été impuissant pour l'appliquer ; ce qui a fait le lit du narcoterrorisme, des tensions intercommunautaires et des extrémismes de tous ordres.

Depuis 2012, le Mali est devenu l'homme malade du Sahel. La permanence des tensions sociales et politiques en est l'illustration. Les choix politiques et le manque de fermeté, d'autorité et de vision auront raison des tentatives de réforme d'IBK.

Ainsi le 18 août 2017, sous la pression des mouvements citoyens comme Antè Abana<sup>15</sup>, IBK annonce<sup>16</sup> la suspension du projet de révision constitutionnelle qui

## **ACCORD POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION, ISSU DU PROCESSUS D'ALGER**

En 2014, sous les auspices de la communauté internationale et avec la médiation de l'État algérien, un accord de paix a été négocié à Alger entre l'État malien et les groupes armés rebelles. Après huit mois de négociations, le gouvernement malien et les groupes armés signent, entre mai et juin 2015, l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger. Une des finalités de cet accord est de « créer les conditions d'une paix juste et durable au Mali ». ■

ambitionnait d'apporter des changements à la Constitution malienne du 25 février 1992. Par exemple, ce projet prévoyait que trois membres sur neuf de la Cour constitutionnelle et le président de ladite Cour, ainsi qu'un tiers des sénateurs<sup>17</sup>, soient désignés par le président de la République. Le lendemain, cette suspension sera largement fêtée par les Maliens dans les rues de Bamako. Certes, elle a contribué à apaiser les rapports sociaux entre les Maliens, mais fait une entaille majeure dans le pouvoir d'IBK, à un an de l'élection présidentielle de 2018. La réélection d'IBK à 67,17 % en 2018 sera contestée pour fraude électorale par l'opposition, conduite par Soumaïla Cissé, qui ne recueillait que 32,83 % des voix. Mais grâce à un Accord politique de gouvernance (printemps 2019), Tiébilé Dramé, directeur de campagne de Soumaïla Cissé, devient ministre des Affaires étrangères et de la Coopération

13. Fondé en mai 2015 par le Sahraoui Adnane Abou Walid al-Sahraoui, également d'idéologie salafiste, l'EIGS est affilié à l'État islamique en Irak.

14. Le narcoterrorisme se traduit par des activités de trafic de drogues, de cigarettes, de blanchiment d'argent, et des rapt de touristes occidentaux et asiatiques pour financer des actions de terrorisme. Voir AMARA Mohamed, *Marchands d'angoisse. Le Mali tel qu'il est, tel qu'il pourrait être*, Brinon-sur-Sauldre : Grandvaux, 2019.

15. *Antè Abana* signifie en langue bambara : « On n'est pas d'accord, et c'est tout. » Antè Abana est une plateforme regroupant des associations, créée à Bamako le 11 juin 2017 à la Pyramide du souvenir, à la suite des marches des 8 et 10 juin 2017 contre le projet de révision constitutionnelle. Ces marches ont été organisées par le collectif « Trop c'est trop ».

16. À l'ORTM (Office de radio et télévision du Mali).

17. Les sénateurs sont élus aux deux tiers au suffrage universel indirect, pour cinq ans renouvelables. Pour l'instant, il n'y a pas de Sénat au Mali.

internationale du Mali. Malgré cet Accord politique de gouvernance, le pouvoir d'IBK continue sa chute. Par exemple, les projets d'éducation à la sexualité en 2018 et de découpage territorial (2018) tombent à l'eau.

Les pertes militaires (à Aguelhok, Boulikessi, Diabali, Indelimane ou Mondoro) et les victimes civiles (Binedama, Koulongo, Ogosagou ou Sobane Da) coupent le lien entre l'exécutif et les Maliens. La confiance est perdue. En dépit de l'accompagnement des partenaires internationaux et des coopérations militaires (Barkhane, G5 Sahel...), le Mali — et presque tout le Sahel — continue à tanguer. Les différentes tentatives d'apaisement des tensions entre les populations et de pacification (Conférence d'entente nationale en 2017, Dialogue national inclusif en 2019) restent insatisfaisantes.

## Le point de non-retour

Sous IBK, l'exécutif joue avec le feu. Au lieu d'écouter et d'entendre les demandes sociales, IBK ne cesse de varier de cap au gré des prescriptions des spécialistes. Il n'a pas de vision ni de cap politique clairs et cohérents pour lutter contre le narcoterrorisme et œuvrer au retour des services publics. Il a été élu en 2013 sur l'illusion d'un homme qui peut changer le Mali. Les crises s'empilent : scolaire, sanitaire, sécuritaire. Le M5-RFP (Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques)<sup>18</sup>, un regroupement sociopolitique dont l'autorité morale est l'imam Mahmoud Dicko<sup>19</sup>, bat le pavé.

Le 5 juin 2020, à Bamako, des milliers de Maliens se rassemblent sur la place de l'Indépendance pour exiger la démission d'IBK. Le M5-RFP reproche à IBK de ne pas écouter le peuple et de mal gérer le Mali. La corruption, le narcoterrorisme, la crise scolaire, la séquestration des opposants, etc., sont aussi

mis en avant pour exiger le départ d'IBK. La démonstration de force du 5 juin est imparable. La colère des manifestants du M5-RFP sur la place de l'Indépendance, c'est aussi un rejet de l'élite politique dans sa globalité. Elle est exacerbée par les tensions du quotidien : coupures d'électricité ou d'eau, criminalité sur les routes...

Le taux de participation aux élections législatives des 29 mars et 19 avril 2020 en est la parfaite illustration, il est historiquement bas. Le régime électoral actuel est dérisoire et le pouvoir parlementaire reste à réformer. Les contestations post-élections législatives (printemps 2020) sont une des causes immédiates de la chute d'IBK, malgré les tentatives de replâtrage de la communauté internationale (CEDEAO...). La saignée démocratique continue, une des récurrences d'une démocratie malienne qui se cherche.

Ainsi 30 parlementaires voient leur élection invalidée par la Cour constitutionnelle alors qu'elle a été validée par le ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation. IBK ne parvient pas à se mettre au-dessus de la mêlée pour redonner sens à sa politique, à cause d'une gestion clanique du pouvoir. En outre, plusieurs hauts responsables de son régime sont cités par le rapport de l'ONU<sup>20</sup> dans des affaires de trafic d'influence. Ainsi, Moussa Diawara, ancien patron de la sécurité d'État, aurait fait pression sur les autorités nigériennes pour libérer des trafiquants de drogue, en échange « de versements mensuels effectués par Mohamed Ould Mataly<sup>21</sup>, au moins jusqu'en juillet 2018... »

IBK tente de reprendre la main dans son discours du 14 juin 2020 : « Mon rôle est de savoir prévenir les schémas de confrontations violentes qui ne feront le bonheur de personne. C'est pourquoi j'invite au dialogue. À cet effet, je salue les membres du Cadre d'action, de médiation et de veille

18. Créé au lendemain de la manifestation du 5 juin 2020 pour exiger le départ d'IBK, c'est un groupement de militants associatifs, de politiques et de religieux.

19. Ancien président du Haut Conseil islamique du Mali et président de la CMAS, Coordination des mouvements, associations et sympathisants de l'imam Mahmoud Dicko.

20. Rapport final du Groupe d'experts créé en application de la résolution 2374 (2017) du Conseil de sécurité sur le Mali, dont le mandat a été renouvelé en application de la résolution 2484 (2019). Il a été publié le 13 août 2020.

21. Ancien député du RPM (Rassemblement pour le Mali), parti du président IBK.

que j'ai rencontrés cet après-midi. Leur engagement patriotique les honore. Mais nous aimons tous ce pays, quelles que soient nos sensibilités. Et je me réjouis de la perspective de rencontrer bientôt les acteurs du Mouvement du 5 juin... » (extrait du discours du 14 juin 2020 du président IBK).

Malheureusement, la crise de confiance entre lui et les Maliens est à un point de non-retour. Le 10 juillet 2020, le M5-RFP applique l'article 121 de la Constitution malienne qui stipule que « le peuple a le droit à la désobéissance civile pour la préservation de la forme républicaine de l'État ». Après le rassemblement sur la place de l'Indépendance, les manifestants occupent des bâtiments publics (ORTM, Cité administrative, siège de l'Assemblée nationale...). La manifestation dérape : 11 morts, 149 blessés officiellement, des biens publics et privés détruits. En attendant, des deux côtés, on s'accuse. Les Maliens assistent à un étrange *remake* de mars 1991. La véritable différence entre 1991 et 2020 réside dans l'irruption du religieux sur la scène politique, en raison de l'abandon de l'espace démocratique par le politique, et de l'incapacité de ce dernier à offrir une vraie protection, une véritable éducation, etc. Au milieu du drame, intervient le coup de grâce contre le régime d'IBK. Le mardi 18 août 2020, l'armée siffle la fin du duel entre le président et une partie de son peuple, incarnée par le M5-RFP. Toutefois, le M5-RFP, agréant une partie de la société civile, n'a pas su transformer jusqu'au bout le rêve des Maliens pour une gouvernance propre et transparente. L'absence de finalité commune des différents courants, des communistes comme des libéraux, des laïcs comme des religieux, a sonné le glas d'une unité durable.

L'incapacité de la classe dirigeante malienne à satisfaire les demandes sociales de leurs concitoyens explique la permanence des coups d'État, ces travers répétés dans la gouvernance. Par conséquent, le champ des possibles pour l'apprentissage de la démocratie se trouve réduit. Comment repenser et réinventer la nation malienne ?

Au regard des évolutions passées et en cours, quelles sont les trajectoires possibles

d'évolutions politiques et sociales au Mali à l'horizon 2030 ? Les réponses sont peut-être à chercher dans les ressorts locaux et territoriaux, et non du côté d'un homme providentiel.

Ceci dit, le travail rétrospectif a le mérite de mettre en lumière que l'évolution dramatique du système démocratique malien, une sorte de yo-yo politique sans fin. Le pays semble prendre toujours la même voie. Des tendances lourdes se dégagent. Cependant, même si les différentes séquences politiques, depuis les années 1960, donnent le sentiment que le Mali est pris sur le rond-point de systèmes politiques inconstants, ces séquences ne peuvent pas être perçues uniquement comme des éléments d'analyse irréfutables pour représenter un avenir sombre et identique. Divers signaux augurent de possibles changements de trajectoire, même si un certain nombre d'évolutions sont pour leur part incertaines, comme nous le verrons dans le travail prospectif suivant.

## Prospective

Face aux tragédies maliennes, et pour mieux se représenter les changements réalistes et réalisables, de multiples données sont à examiner : tendances lourdes, incertitudes et signaux de changement. Elles nous permettent de scruter et décortiquer l'avenir du Mali.

### **Le putsch militaire, un instrument de pouvoir démocratique ?**

À chaque crise majeure au Mali, les chefs de l'exécutif finissent par être balayés par un « soulèvement opéré par un clan militaire pour s'emparer du pouvoir par la force », ce qu'on appelle communément un *putsch* militaire. Instrument de balayage des institutions démocratiques, le *putsch* est une des conséquences immédiates de l'instabilité chronique du pays.

Le mardi 18 août 2020, à deux ans et demi de la fin de son deuxième et dernier mandat, le président IBK est arrêté à sa résidence

privée, avec son Premier ministre, Boubou Cissé, par le Comité national pour le salut du peuple (CNSP) dont le chef de file est le colonel Assimi Goïta, jusqu'ici chef des forces spéciales maliennes à Mopti. C'est **la cinquième tragédie**, devenue une tendance lourde de la nation malienne. Désormais règne l'ordre en kaki, en dépit de la condamnation du *putsch* par les organisations sous-régionales, comme la CEDEAO. Ce nouveau *putsch* n'est que le pâle reflet d'une tradition du *putsch* « à la malienne » qui devient factuellement une des tendances lourdes de la société malienne.

Le Mali vit dans la tourmente des *putschs* militaires, une autre tendance lourde de sa gouvernance. Présenté par les putschistes comme une réponse positive contre la corruption ou la mauvaise gestion, le coup d'État se traduit avant tout par un recul démocratique : absence de continuité des institutions, dysfonctionnements... Le *putsch* en vient à être perçu par les populations comme dernier recours de changement. Pourrait-on même dire que le *putsch* est devenu un mécanisme de régulation d'une gouvernance malienne corrompue ? La violence institutionnelle serait-elle le bras armé des révoltes citoyennes, révoltes qui ne pourraient trouver d'issues qu'au travers des forces militaires ?

Au Mali, seul Alpha Oumar Konaré a vécu sans la menace d'un d'État militaire. Dans la sous-région, c'est la même danse. En Guinée-Conakry, après la mort du général Lansana Conté en 2008, le capitaine Moussa Dadis Camara s'est autoproclamé président de la Guinée. Homme des *shows* médiatiques contre la corruption, Moussa Dadis Camara vit en exil au Burkina Faso à la suite d'une tentative d'assassinat contre lui, où il a été blessé à la tête en décembre 2009. En Côte-d'Ivoire, le 24 décembre 1999, le général Robert Guéï renverse Henri Konan Bédié. Il scandait : « nous sommes venus pour balayer la maison ». À la suite de l'élection présidentielle d'octobre 2000, remportée par Laurent Gbagbo, il quitte le pouvoir, non sans amertume. Pourtant, très vite, il est

accusé de fomenter un nouveau coup d'État et en septembre 2002, il est retrouvé assassiné à Abidjan. Les crises sont voraces. Elles ravagent les hommes, politiques comme militaires, sauveurs comme pourfendeurs. La véritable question est la suivante : comment peut-on gérer les situations de risques (terroriste ou coup d'État) sur le long terme dans un pays en proie aux incertitudes ?

## Les incertitudes

La majorité de ces incertitudes repose sur la confiscation du pouvoir par les élites dirigeantes. Comment en sortir ?

La crise actuelle du Mali a bien un précédent contemporain (*putsch* militaire de 2012) à des niveaux différents. Certes, il était bien plus féroce, et regardé par les Maliens et les amis du Mali avec un certain fatalisme, sans que dans l'immédiat on cherche des coupables et des responsables politiques. C'est tout le contraire aujourd'hui avec le *putsch* du CNSP, que l'on peut qualifier de coup d'éclat, opéré par des officiers supérieurs sans effusion de sang selon les chiffres officiels. Évidemment, il y a eu l'apparition théâtrale des religieux (chrétiens et musulmans confondus) dans la crise ; évidemment, il y a eu l'effacement des politiques au profit des chefs religieux ; évidemment, il y a eu l'impuissance du président déchu, IBK, à satisfaire les Maliens qui réclamaient des conditions de vie meilleures. Mais tous ces faits constituent des variables qui nous annonçaient encore cette confiscation du pouvoir qui s'est jouée sur le terreau d'une démocratie malienne à l'abandon. La guerre des *ego* a fini par l'emporter sur le bien-être des Maliens. Ce *putsch* était prévisible car les acteurs<sup>22</sup> ont marché les yeux bandés. Ce *putsch* du 18 août 2020 ressemble à ces tempêtes de sable qui font sauter tous les calculs politiques. En réalité, c'est la conception (corruption) même de l'État malien qui serait propice au coup d'État.

Depuis une trentaine d'années, la conception de l'État malien se fonde sur le consensus et la conflictualité, c'est-à-dire deux

22. M5-RFP, CFR, CEDEAO...

antagonismes. Nécessaire à la vie du collectif, la conflictualité n'est malheureusement animée que par une lutte d'intérêts de groupes financiers ou de personnes. Ainsi, les partis politiques (majorité et opposition confondues), en compétition pour la magistrature suprême ou d'autres mandats électoraux, n'existent que grâce à ces jeux d'intérêts. Malheureusement, au Mali, ils n'ont abouti ni à un équilibre social ni à une politique de cohésion sociale. En effet, le consensus au Mali ne participe qu'à la destruction de l'État ; il gomme les divergences d'opinions, et donc le débat démocratique. Par exemple, sous le régime d'Amadou Toumani Touré, le consensus était le *leitmotiv* des différentes législatures. Malheureusement, il a participé aux mécanismes d'aveuglement des parlementaires, incapables d'anticiper les situations de chute de l'État : corruption, narcoterrorisme, rébellion, etc. Il faut se laisser « mouiller la bouche » (*Dâ Gnigui* en bambara, *Mijoo Fisandi* en songhaï, *Sèwnou Gnoumo* en bwa), c'est-à-dire manger l'argent public. La sensibilité des politiciens aux problèmes d'accès à la santé ou à l'école, aux problèmes de liberté et de souveraineté se confondent avec leur incapacité à ne pas céder aux sirènes de la corruption. Angoisses financières (prix des condiments) obligent !

L'autre vrai problème du Mali, en lien avec le consensus et la conflictualité, c'est l'absence de renouvellement générationnel. Ce sont les mêmes qui dirigent les partis politiques depuis toujours, qui passent d'un régime à un autre. Alors, le lien entre consensus et conflictualité n'a jamais pu se faire. Il y a un équilibre qui n'a jamais été trouvé. Cela peut expliquer la situation désastreuse du Mali. En lieu et place d'une controverse démocratique règne une culture du « béni-oui-oui ». On peut se poser la question : quel avenir réservons-nous aux Maliens ?

En attendant, le pouvoir de transition a libéré les personnalités civiles et militaires arrêtées lors du *putsch* du 18 août 2020. Un événement passé presque inaperçu face à la libération, le 8 octobre dernier de quatre otages par le GSIM. Ces libérations de l'opposant Soumaïla Cissé (six mois de captivité), de

l'humanitaire franco-suisse Sophie Pétronin (quatre ans de captivité), du prêtre Italien Pier Luigi Maccali (deux ans de captivité) et de son compatriote Nicola Chiacchio (un an de captivité) ont été organisées par les autorités maliennes en échange de la relâche de plus de 200 narcoterroristes.

Les échanges de prisonniers et d'otages au Mali ne sont pas sans effet sur la dynamique sécuritaire. Chaque acteur essaye de tirer profit des opportunités de ses relations régionales ou nationales. Les stratégies de contre-terrorisme (Barkhane, G5 Sahel...) peinent à stabiliser le Sahel à cause de la fragilité des institutions et du manque de volontarisme politique. Le partenariat de Barkhane et des armées nationales n'a pas encore permis de ramener la paix à cause des difficultés de coopération et de l'impuissance des politiques. Depuis l'automne 2020, l'opération Bourrasque — entre la force Barkhane, et les Forces armées maliennes (FAMA) et nigériennes (FAN) — porte des coups sérieux aux narcoterroristes, avec la mort de Ba Ag Moussa Diarra, un des lieutenants d'Iyad Ag Ghali du GSIM. Ces différentes éliminations seraient de nature à redorer le blason de Barkhane dans le Sahel, qui pâtit du peu de résultats contre le terrorisme aux yeux des populations, entraînant parfois un sentiment anti-occidental. Mais cette dynamique sécuritaire pourrait porter atteinte aux perspectives de négociations de l'exécutif malien avec Iyad Ag Ghali et Amadou Koufa.

## **Les défis du Mali pour offrir un meilleur avenir aux Maliens**

Au Mali, une incertitude semble poindre des systèmes politiques consécutifs. Les différents régimes successifs ne semblent pas correspondre aux besoins locaux, ni inscrire le pays dans une stabilité socio-économique. L'ambition de démocratie représentative, insufflée par le mouvement démocratique des années 1990, n'est-elle pas à questionner ? Quel système politique pouvons-nous imaginer pour le Mali ?

La prise du pouvoir par le colonel Assimi Goïta, président du CNSP <sup>23</sup>, le 18 août dernier illustre bien cette crise de société. En désignant un militaire à la retraite comme président de la transition, le CNSP a coupé la poire en deux pour contenter la CEDEAO qui exigeait un président civil pour assurer la transition. Comme en mars 1991 et en 2012, depuis le 25 septembre 2020, le Mali est dirigé par un président de transition, Bah N'Daw, colonel-major à la retraite. Le colonel Assimi Goïta, son cadet d'une trentaine d'années, devient vice-président de la transition « chargé des questions de défense et de sécurité » <sup>24</sup>. C'est la première fois que le pays a, à sa tête, un président et un vice-président. Une première dans l'histoire du Mali indépendant. Un symbole du « partage » du pouvoir par deux générations mais aussi d'une coprésidence 100 % militaire.

### Trois incertitudes à lever

La première incertitude réside dans la façon de traiter la question suivante : comment corriger le cadre de gouvernance ? Évidemment, cela impose d'opérer un changement profond de gouvernance. Généralement, les politiciens aux affaires défendent davantage les intérêts de leur groupe d'appartenance (entourage, parti politique, communauté, association...) que les priorités du Mali : éducation, emploi, justice, santé, sécurité, rénovation institutionnelle, etc. Ignorer ces jeux d'intérêts, c'est courir le danger de cheminer vers une gouvernance partisane dans laquelle l'existence même des ministres peut devenir problématique. Ainsi, le trinôme Bah N'Daw-Assimi Goïta-Moctar Ouane (Premier ministre) doit trouver une voie royale pour pérenniser le crédit récent que les Maliens lui accordent. Les questions de sécurité et de rénovation des institutions sont essentielles : inégales chances d'accès à l'emploi ou aux soins, opacité du système démocratique, dégradation sécuritaire, criminalité... Tout se passe comme si une partie de la population

(le pauvre quidam) n'avait plus sa place dans la société à cause de l'engluement des élites (les dirigeants) dans les combines et la démagogie. Dans certains pays voisins comme la Côte-d'Ivoire et la Guinée-Conakry, on retrouve le même type de tensions liées aux candidatures renouvelées des présidents, Alassane Ouattara et Alpha Condé, et ce pour un troisième mandat ! Ils n'ont pas su résister à la tentation de conserver le pouvoir.

Au Mali, pour se distinguer de la transition de 2012 et donner l'exemple, l'exécutif doit appliquer une feuille de route claire, assortie de la Charte de la transition <sup>25</sup>. Aujourd'hui, le nouvel exécutif doit garder son sang-froid et s'inscrire dans un réel projet de pacification du Mali : dessiner la carte du nouveau paysage de la sécurité dans lequel sont redéfinis la place, le rôle et les enjeux du pays et des différents partenaires au chevet du Mali. Ni les émotions politiques ni le travail des courtisans ne doivent avoir raison de leur capacité à créer un climat de coopération d'égal à égal. Il en va de même pour le retour définitif de la région de Kidal dans le giron malien, avec la réinstallation effective des services publics.

Sur ce point, nous rejoignons une deuxième incertitude, d'ordre social, qui nécessite de répondre à la question : comment rendre le système politique plus participatif ?

Pour influencer sur les dispositifs de retour à la paix, le pouvoir de transition doit construire un *deal* social incluant les différents acteurs : associations, diaspora, partis politiques, société civile, syndicats, mouvements signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation. Là où il n'y avait jusqu'alors que des discours et des réunions sans fin, les Maliens espèrent trouver un exécutif qui sache débattre, défendre, protéger et proposer des solutions alternatives concrètes pour sortir le pays du trou de l'insécurité et de la mauvaise gestion.

Un autre point important de l'équilibre de l'exécutif, c'est la rénovation institutionnelle.

23. Sous la pression de la CEDEAO, le président de la transition, Bah N'Daw, dissout le CNSP le 18 janvier 2021 (décret n° 2021-0017/PT-RM du 18 janvier 2021 portant dissolution du Comité national pour le salut du peuple).

24. Décret n° 2020-0072/PT-RM du 1<sup>er</sup> octobre 2020 portant promulgation de la Charte de la transition.

25. Décret n° 2020-0072/PT-RM du 1<sup>er</sup> octobre 2020 portant promulgation de la Charte de la transition.

Il faut laisser un héritage, un nouveau contrat politique, à l'image des « manuscrits de Tombouctou » qui font la fierté du Mali dans le monde. La loi électorale, par exemple, doit être toilettée pour permettre des élections générales transparentes. Cela désengluera le Mali de l'image d'un pays à contestations postélectorales. Rappelons que le contentieux électoral des dernières législatives fut une des causes immédiates de la chute d'IBK.

La troisième et dernière incertitude, un autre défi majeur, est d'apporter une réponse à la question : comment rendre le système politique plus représentatif ?

La coprésidence de la transition doit travailler à la rénovation de l'exécutif et l'ouverture vers une société inclusive. L'image de l'équipe gouvernementale actuelle renvoie à une place secondaire de la femme (4 femmes sur 25 ministres). Elle donne le sentiment d'aller à contre-courant des évolutions sociétales qui doivent favoriser une égalité de traitement et une reconnaissance de tous les citoyens.

Pour surmonter ces trois défis, trois principes de gouvernance sont à poser.

## Signaux de changement

Les autorités de la transition donnent le sentiment qu'elles vont changer le Mali. C'est un bon signal envoyé aux populations, au regard de l'état de pourrissement général des affaires publiques. Mais l'élection d'IBK en 2013 avait envoyé le même signal, avec les échecs que l'on connaît également et qui ont fini par précipiter sa chute en août 2020.

Dans le long terme, au-delà des discours, les autorités de la transition actuelle doivent donc envoyer des signaux concrets de changements sur l'impartialité, la réunification du Mali et la capacité de travailler ensemble.

## Remettre du sens et de la qualité dans la gouvernance

**Le premier principe** est celui de l'impartialité. Bah N'Daw, Assimi Goïta et Moctar Ouane doivent se montrer impartiaux vis-à-vis des collaborateurs qui veulent se servir

de l'État alors qu'ils sont censés servir ce dernier. Si d'aventure, les dirigeants ne s'interdisent pas de sanctionner les ministres sans résultats, et impliqués dans des conflits d'intérêts, l'imaginaire collectif malien ne retiendra pas l'image d'hommes ayant marqué l'histoire du Mali. Et donc, la règle du jeu est de ne pas céder aux sirènes des arrangements entre amis et de la corruption, un des ingrédients de mauvaise gestion de la nation. L'innovation serait d'articuler la question des enjeux de survie (manger, se soigner, s'éduquer) avec la question socio-économique (reconnaissance des artisans du quotidien, reconnaissance économique des femmes et des jeunes...). C'est une volonté pour s'inscrire dans une égalité de traitement des citoyens. Réfléchir à ce qui unit les différents axes d'une politique, dans une transition, c'est remettre du sens et de la qualité dans la gouvernance.

**Le deuxième principe** est celui de la réunification du Mali. Bah N'Daw, Assimi Goïta et Moctar Ouane ont tout intérêt à veiller à ce que leurs ministres ne s'aventurent pas dans les impasses des oppositions Nord / Sud, Dogon / Peul... Il faut rejeter toute idée de frontières entre communautés ou régions, parce que c'est le point de départ des problèmes actuels. Il s'agit d'unir les Maliens. Et pour cela, la prise en compte de la jeunesse (plus de la moitié de la population) dans les politiques publiques est incontournable.

**Le troisième et dernier principe**, c'est de travailler ensemble (en équipe) pour poser les jalons d'une république réinventée et laïque, et agir contre le terrorisme, les conflits de normes religieuses. Bah N'Daw, Assimi Goïta et Moctar Ouane ont le défi de sortir les Maliens de ce sentiment d'inefficacité des dispositifs sécuritaires, pour les conduire vers la paix. Cela suppose pour eux de s'entourer d'intelligence humaine qui offre les meilleures garanties pour changer la donne sécuritaire. Cela peut être un des tremplins d'une paix durable dans un pays où la confiance dans l'État est mise mal à cause de son inefficacité dans la lutte contre la corruption et le narcoterrorisme.

L'application de ces trois principes peut concourir à stabiliser le Mali. Stabiliser

implique une réduction des « facteurs qui tendent à rompre l'équilibre ». Par exemple, le droit le plus élémentaire, celui de se sentir rassuré et protégé, n'est plus un acquis dans certaines parties du Mali à cause du banditisme. L'État n'est plus là. Stabiliser le Mali, c'est retisser les liens entre les communautés, rendre accessibles les soins, redorer le blason de la gouvernance, travailler à la souveraineté nationale, au retour des déplacés et des réfugiés.

Avec une dose d'optimisme, on peut considérer que l'installation du Conseil national de transition (CNT), dernier né des trois organes de la transition, place l'exécutif en position de changer le Mali. Un Mali qui a plus que tout besoin d'un travail préalable sur la recevabilité des réformes à venir, c'est-à-dire leur acceptation sociale par les Maliens.

En attendant, la mise en place du CNT, faisant office de pouvoir législatif, doit permettre à l'exécutif d'aborder l'étape d'après, celle des réformes, déjà annoncées dans la Charte de la transition : « le rétablissement et le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national ; le redressement de l'État et la création des conditions de base pour sa refondation ; la promotion de la bonne gouvernance ; la refonte du système éducatif ; l'adoption d'un pacte de stabilité sociale ; le lancement du chantier des réformes politiques, institutionnelle, électorale et administrative ; l'organisation des élections générales ; la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger <sup>26</sup> ». L'enjeu est de taille : penser la cadence et l'inclusivité des réformes sur le reste du chemin à parcourir de la transition. Et la clef de voûte du CNT, au-delà de son rôle de vote des lois et du contrôle de l'action gouvernementale, c'est de réformer le pays. Par exemple, pour la probité électorale, il est nécessaire de diviser le Mali en circonscriptions également peuplées, quantitativement parlant, pour des élections transparentes et ouvertes à tous les Maliens : réfugiés, déplacés... Enfin, la réussite de la transition, c'est aussi la capacité des différents organes à travailler ensemble

pour réaliser des actions concrètes et visibles de tous les Maliens sur l'éducation ou la stabilité sociale.

## Le rêve de milliers de Maliens dans les années à venir

Aujourd'hui, le pouvoir malien doit œuvrer à la construction d'une vision commune pour cheminer vers la paix et le développement. Les mouvements de protestations anti-IBK ont incarné de nettes aspirations au changement chez les populations maliennes. Elles ont élaboré un plan, une feuille de route, pour reconstruire la maison malienne. La classe politique malienne respectera-t-elle cette feuille de route ou une autre ? En attendant, les huit premiers mois des autorités de la transition semblent étayer la première hypothèse, les évolutions les plus récentes laissent entrevoir un certain optimisme.

Les systèmes politiques, bien qu'abandonnés par les différents exécutifs qui se sont succédé, ne doivent pas laisser présager que cette tragédie à la malienne est vouée à se poursuivre. Les tendances lourdes de l'État malien où se jouent des conflictualités sans fin entre la conception républicaine de l'État et son acceptation politique et citoyenne, doivent faire place à la promotion et au respect de l'intérêt général. Les sentiments d'injustice (conflits fonciers, excès des élites, humiliations...) ressentie et vécue par les Maliens, les traumatismes du narcoterrorisme, doivent être considérés et traités pour avancer vers la résilience collective. Dans cette période transitoire de 18 mois, c'est un combat qui mérite d'être mené pour enraceriner politiquement le Mali, afin que le pays retrouve sa dignité et construise un futur vivable d'ici 2050, en s'appuyant sur toutes ces forces vives.

La transition peut être un atout pour créer une dynamique sécuritaire, et redonner espoir à tous ces Maliens qui manquent de routes en état de fonctionner ou d'écoles en état de marche. Ce sera le rêve de milliers de Maliens qui espèrent un jour que travail résonne vrai. D'où la prépondérance du volontarisme politique de la transition, pour

26. Charte, article 2, chapitre II du titre II sur les valeurs, principes et missions de de la transition.

créer les conditions d'un renouveau démocratique décisif et viable dans un contexte où plane le spectre d'une crise économique liée au coronavirus. Une démocratie neuve pour une société capable de combattre les humiliations, et toutes inégalités sociales ou de santé qui rappellent l'extrême fragilité de notre condition humaine.

C'est certainement le nouveau visage qu'elle doit réserver au Mali en organisant des élections générales propres et transparentes à bonne date. Il faut conduire le pays là où la solidarité prend toutes ses lettres de noblesse : souveraineté nationale, défense de l'intérêt général. Pour cela, un nouveau contrat politique doit être écrit en s'inspirant des leviers de gouvernance traditionnels où le pouvoir s'exerçait suivant une alchimie de modernité, de tradition, de conventions sociales et de stratégies de gestion sociopolitique. C'est un système politique hybride qui peut être une source d'inspiration pour sortir le Mali de cette crise et renforcer la laïcité de la République.

Dans ce cadre, imaginer le Mali d'après, c'est porter aussi la focale sur trois variables interdépendantes : la démographie, le foncier et l'activité économique.

Le constat est là : plus de la moitié de la population malienne est jeune. En 2050, elle sera d'environ 46 millions d'habitants, selon les Nations unies (*World Population Prospects*). À ce rythme, si la classe dirigeante ne mène pas des politiques démographiques sérieuses pour opérer une transition démographique, le pays affrontera inexorablement la colère d'une jeunesse majoritaire, précaire, en proie aux crises migratoires, et ignorée par ses aînés et ses élites. Alors qu'elle ne peut être que la sève nourricière des changements à venir, à condition d'être intégrée dans une approche globale de transformation de la société.

Aujourd'hui comme hier, le logiciel jeunesse est déterminant dans le dynamisme

économique d'une nation. Les futures autorités du Mali, issues des urnes en 2022, doivent travailler à une adéquation formation-emploi, à une politique de rééquilibrage des populations par territoire, et à de vraies politiques de développement économique intégral : système économique ouvert, création d'entreprises dans les régions, accès facile aux différents territoires.

Une autre équation à résoudre est celle du foncier. La pression humaine sur les terres (en milieu rural comme urbain), combinée au changement climatique (variabilité de la pluviométrie) et à la pression démographique, constitue un des facteurs majeurs des crises actuelles : migration, insécurité, conflits entre agriculteurs et éleveurs. Dans les 30 ans à venir, des réformes foncières innovantes et inclusives sont nécessaires pour libérer les populations des conflits inhérents à la mauvaise gestion de la terre, qui par conséquent nuisent au développement.

Le point commun de ces variables est la vulnérabilité des systèmes politiques et le manque de partage des ressources, sans oublier la fragilisation des régulations sociales traditionnelles<sup>27</sup>. Elles restent des défis majeurs du Mali à penser dans un écosystème sahélien où la frontière entre le prévu et l'imprévu est difficile à tracer.

Dans le royaume bambara de Ségou<sup>28</sup>, les leviers de gouvernance des rois (Coulibaly / Diarra) constituaient les *Yèrèwolo* (membres du Conseil royal), *Buguridala* (géomanciens), *Mori* (marabouts), griots, etc. On retrouve, au XIII<sup>e</sup> siècle, la charte du Mandé<sup>29</sup> qui régulait le fonctionnement social : lutte contre l'esclavage ou résolution d'un conflit. Les mêmes contrats existent entre les communautés ouelleminden et les communautés songhaï ou peules, à Gao ou à Kidal, pour surseoir aux conflits de terre ou de succession. Le Mali doit donc aller vers un système politique hybride<sup>30</sup> dans lequel les Maliens se reconnaissent comme les *Tondjon*, les

27. AMARA Mohamed, *op. cit.*

28. CONDÉ Maryse, *Ségou. La terre en miettes*, Paris : Robert Laffont, 1985.

29. FOFANA Aboubakar / TATA CISSÉ Youssouf et SAGOT Jean-Louis (trad.), *La Charte du Mandé et autres traditions du Mali*, Paris : Albin Michel, 2003.

30. AMARA Mohamed, *Le Mali rêvé*, Paris : L'Harmattan, 2015.

serviteurs du *ton* (association) qui portent au pouvoir un roi et assoient son autorité. Le *Tondjon* est donc comparable aujourd'hui au peuple qui vote pour l'élection d'un président de la République. Dans ce sens, rien ne devra empêcher les autorités de la transition de s'en inspirer, car on retrouve les mêmes formes d'organisation sociale, politique et religieuse. Le Mali d'aujourd'hui est dans la même configuration. Et donc, pour construire une démocratie à la malienne, il faut composer avec la diversité tout en unifiant le pays autour des mêmes intérêts.

Pourquoi ne pas y croire dès maintenant ? ■

## BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

AMARA Mohamed, *Marchands d'angoisse. Le Mali tel qu'il est, tel qu'il pourrait être*, Brinon-sur-Sauldre : Grandvaux, 2019.

AMARA Mohamed, *Le Mali rêvé*, Paris : L'Harmattan, 2015.

CLASTRES Pierre, *La Société contre l'État*, Paris : Les Éditions de minuit, 1974.

HAMPÂTÉ BÂ Amadou, *Il n'y a pas de petite querelle : nouveaux contes de la savane*, Paris : Stock, 1999.

KONATÉ Moussa, *L'Afrique noire est-elle maudite ?*, Paris : Fayard, 2010. ■